

# Femmes autochtones du Québec inc.

## Les étapes de la lutte politique, juridique et sociale

**Chronologie 1968-2005**

**Chronology 1968-2005**

Recounting the Political, Legal  
and Social Struggle

# Quebec Native Women inc.

Carole Lévesque

Nadine Trudeau

Prudence Hannis

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, Culture et Société

Montréal

2005

**Les dossiers de DIALOG**  
**DIALOG Topics**

**DIALOG**  
LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ÉCHANGE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES



Regroupement stratégique/Strategic Cluster  
Fonds québécois de recherche sur la  
société et la culture

*Fonds de recherche  
sur la société  
et la culture*

Québec 

### **Un regroupement transdisciplinaire et multisectoriel**

**DIALOG** est un regroupement de chercheur-es, d'étudiant-es, de praticien-nes, d'intervenant-es et d'analystes issus autant du milieu universitaire, des milieux de pratique, des agences gouvernementales que des instances autochtones; ces différents acteurs partagent l'objectif d'approfondir, de diversifier, de diffuser et de renouveler la recherche relative aux peuples autochtones. **DIALOG** compte présentement plus de quatre-vingt membres; les chercheurs qui en font partie sont affiliés à dix-huit universités dont huit au Québec, cinq au Canada, trois en Amérique du Sud et au Mexique et deux en Europe; ils représentent dix-huit disciplines académiques. Ils sont actifs autant dans les Amériques, qu'en Europe, en Asie et en Océanie.

### **A Cross-Disciplinary and Multisectoral Cluster**

**DIALOG** brings together researchers, students, practitioners, community actors and analysts from the academic milieu, practice settings, governmental agencies and Aboriginal organizations. These diverse actors share the goal of deepening, broadening, disseminating and renewing research on Aboriginal peoples. **DIALOG** currently has more than eighty members, including researchers affiliated with eighteen universities, eight of which are in Québec, five in Canada, three in South America and Mexico, and two in Europe. They represent eighteen academic disciplines, and are active in the Americas, Europe, Asia and Oceania.



Université du Québec  
**Institut national de la recherche scientifique**  
Urbanisation, Culture et Société  
Site d'accueil de DIALOG Host Site

385, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC,  
CANADA, H2X 1E3  
[reseadialog@ucs.inrs.ca](mailto:reseadialog@ucs.inrs.ca)  
[www.reseadialog.ca](http://www.reseadialog.ca)

# 1968-2005

## Chronologie / Chronology

### 1968

Création de l'association *Droits égaux pour femmes indiennes* par Mary Two-Axe Earley, une femme mohawk de Kahnawake (alors Caughnawaga).

Creation of the *Equal Rights for Native Women* association headed by Mary Two-Axe Earley, a Mohawk woman from Kahnawake (formerly Caughnawaga).

### 1971

Jeannette Corbière-Lavell, une Indienne ayant perdu son statut à la suite de son mariage avec un non-Indien, porte sa cause devant les tribunaux. Le 8 octobre, un tribunal fédéral stipule que la *Loi sur les Indiens* est discriminatoire et que Madame Corbière-Lavell peut conserver son statut d'Indienne. La même année la Cour Suprême de l'Ontario se prononce contre le Conseil des Six Nations qui voulait expulser de la réserve Yvonne Bédard, également Indienne sans-statut, et ses six enfants. Dix associations indiennes provinciales portent la cause en appel devant la Cour Suprême du Canada qui renversera, en 1973, les jugements antérieurs alléguant que la Constitution (qui intègre la *Loi sur les Indiens*) a préséance sur la Déclaration Canadienne des Droits invoquée par les requérantes.

Jeannette Corbière-Lavell, an Aboriginal woman who lost her status because of her marriage to a non-Aboriginal person, brings her case to court. On October 8, a federal tribunal rules that the *Indian Act* is discriminatory and that Mrs. Corbière-Lavell could keep her Indian status. In the same year, the Supreme Court of Ontario rules against the Six Nations Band Council who wanted to expel Yvonne Bédard and her six children from the reserve because she was a non-status Indian. Ten provincial Indian brotherhoods brought the case to the Supreme Court of Canada which, in 1973, reversed the earlier court decisions, arguing that the Constitution (which includes the *Indian Act*) took precedence over the *Canadian Charter of Human Rights* invoked by the plaintiffs.

Création de l'Association des Femmes Autochtones du Canada.

Creation of the Native Women's Association of Canada.

### 1973

Création de l'Association *Indian Rights for Indian Women*, volet canadien de *Droits égaux pour femmes indiennes* (*Equal Rights for Native Women*).

Creation of the Canadian equivalent of *Equal Rights for Native Women*, an association called *Indian Rights for Indian Women*.

Création de l'Association des Femmes Autochtones de l'Ontario.

Creation of the Ontario Native Women's Association.

## 1974

Création de l'Association des Femmes Autochtones du Québec (FAQ).

Creation of the Quebec Native Women's Association (QNWA).

## 1975

À l'occasion de l'Année Internationale de la Femme, Mary Two-Axe Earley se rend à Mexico et présente un mémoire sur la discrimination à l'égard des femmes indiennes.

During International Women's Year, Mary Two-Axe Earley travels to Mexico and makes a presentation on discrimination faced by Aboriginal women.

## 1976

Une enquête effectuée par FAQ auprès de 369 femmes et de 66 hommes, provenant de la majorité des réserves indiennes du Québec, révèle une grande insatisfaction (90%) à l'égard de la *Loi sur les Indiens* et de ses articles discriminatoires. Les résultats de l'enquête sont réunis dans un document intitulé *Réveille-toi Femme Autochtone! Wake-Up Native Woman!* Le document, dans lequel FAQ recommande que l'Indienne conserve son statut même dans le cas d'un mariage avec un non-Indien, est transmis au Conseil de Révision de l'Acte Indien et à de nombreuses organisations indiennes et organisations de femmes à travers le Canada.

A survey, prepared by the QNWA, of 369 women and 66 men mostly living on reserves in Québec reveals a 90% dissatisfaction rate in regard to the *Indian Act* and its discriminatory clauses. The findings are published in a document entitled *Réveille-toi Femme Autochtone! Wake-Up Native Woman!* The document recommends that an Indian woman keep her status even if she marries a non-Indian. It is sent to the Committee for the Amendment of the *Indian Act*, as well as many other Aboriginal and women's organizations across Canada.

## 1977

FAQ dépose un mémoire devant la Commission parlementaire à propos du problème de l'adoption des enfants indiens par des non-Indiens.

The QNWA presents a brief to a Parliamentary commission on the issue of Aboriginal children being adopted into non-Aboriginal families.

Pour la première fois, FAQ ouvre un poste de coordonnatrice qui permettra d'entretenir des liens plus étroits entre l'exécutif et les groupes locaux.

For the first time, the QNWA creates the position of Coordinator, which allows the Executive and local groups to maintain closer direct contacts.

## 1979

Un groupe de femmes de la réserve Tobique au Nouveau-Brunswick entreprend une marche de 110 milles de Oka (Kanesatake) à Ottawa pour marquer les 110 ans d'injustices perpétrées à l'égard des femmes indiennes depuis l'adoption de la *Loi sur les Indiens*.

A group of women from the Tobique reserve in New Brunswick undertake a 110-mile march from Oka (Kanesatake) to Ottawa, to mark the 110 years of injustices perpetrated against Aboriginal women since the adoption of the *Indian Act*.

## 1980

FAQ obtient du gouvernement fédéral (Secrétariat d'État) et du gouvernement provincial (SAGMAI), ses premiers budgets de fonctionnement.

Un mémoire de FAQ portant sur l'éducation met en évidence la nécessité de transmettre la culture autochtone et d'embaucher des professeurs autochtones dans les écoles fréquentées par des Autochtones.

Un mémoire sur la santé intitulé *Les services de santé, un problème crucial chez la population autochtone du Québec* est envoyé aux organismes suivants: Ministère de la Santé et du Bien-être; Ministère des Affaires indiennes; Ministère des Affaires sociales (Québec); Secrétariat d'État à la condition féminine; Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (Québec); Fédération des Femmes du Québec; Conseil Consultatif de la situation de la femme; Conseil du statut de la femme et Mouvement pour combattre le racisme. Le mémoire fait état du manque de médecins dans les réserves; du peu de communication entre les médecins et leurs patients; d'expériences médicales faites sur les Autochtones et des stérilisations forcées; de l'éloignement des hôpitaux et de la discrimination de la part du personnel médical à l'égard de la clientèle autochtone.

The QNWA obtains its first operating budgets from the federal government (Secretariat of State) and the provincial government (SAGMAI).

A QNWA brief on education reveals the need to transmit Aboriginal culture and hire Aboriginal teachers in schools attended by Aboriginal students.

A brief entitled *Health Services: A Crucial Problem Among the Aboriginal Population of Québec* is sent to the following organizations: Department of Health and Welfare; Department of Indian Affairs; Department of Social Affairs (Québec); Secretariat of State for the Status of Women; Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (Québec); Fédération des Femmes du Québec, Consultation Committee on the Status of Women; Council on the Status of Women; the Movement to Fight Racism. The brief discusses the following issues: lack of doctors on reserves; lack of communication between doctors and patients; medical experiments and forced sterilization; distance from hospitals; and discrimination by medical staff towards Aboriginal clientele.

## 1981

Suite à une requête de Sandra Lovelace, une Indienne non-statuée, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU déclare que l'article 12(1)-b de la *Loi sur les Indiens* est discriminatoire à l'égard des femmes.

Following a request from Sandra Lovelace, a non-status Indian, the United Nations Human Rights Commission declares that article 12(1)-b of the *Indian Act* discriminates against women.

## 1982

La Loi constitutionnelle reconnaît les droits ancestraux des Autochtones et les droits issus de traités.

FAQ dépose au sous-comité des Affaires indiennes un nouveau document sur la discrimination à l'égard des femmes indiennes. Ce document est discuté à la Chambre des Communes.

Adoption de la *Charte Canadienne des Droits et Libertés* qui garantit l'égalité des hommes et des femmes. Il faudra attendre 1985 pour que la *Loi sur les Indiens* soit amendée en ce sens.

The Canadian Constitution recognizes Aboriginal ancestral and treaty rights.

The QNWA presents a report to the Indian Affairs sub-committee raising the issue of discrimination against Aboriginal women. This document is discussed in the House of Commons.

Adoption of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, which guarantees equality between men and women. The aspects pertaining to the *Indian Act* are not implemented until 1985.

Le gouvernement québécois rencontre les représentants des groupes amérindiens et inuit de la province, dont l'Association des Femmes Autochtones du Québec, afin d'amorcer une série de discussions sur les droits des Autochtones et la Constitution canadienne.

The Québec government meets with Québec First Nations and Inuit representatives, including the Quebec Native Women's Association, with the purpose of discussing Aboriginal rights and the Canadian Constitution.

## 1983

La première conférence des premiers ministres sur les droits des Autochtones ne permet pas d'en arriver à une entente sur la nature de ces droits; il est néanmoins décidé que des droits précis seront enchâssés dans la Constitution et que trois autres conférences se tiendront sur ce sujet avant 1987. FAQ ne peut siéger à cette conférence.

The First Premiers' Conference on Native Rights ends without an agreement as to the nature of such rights. There is, however, agreement that certain rights are enshrined in the Constitution and that three more conferences on the issue should be held before 1987. The QNWA is not allowed to sit at this conference.

## 1984

Mémoire présenté au *Front commun pour les femmes autochtones et le développement économique*.

Brief presented to the *Common Front for Aboriginal Women and Economic Development*.

Seconde conférence des premiers ministres sur les droits des Autochtones. Les participants abordent, sans réussir à s'entendre, le principe du gouvernement autonome et celui de l'égalité entre les hommes et les femmes. FAQ y assiste avec l'Association des Femmes Autochtones du Canada, sans pouvoir participer aux discussions.

Second Premiers' Conference on Native Rights. Participants touch on but never reach an agreement on the principle of self-government and gender equality. The QNWA and the Native Women's Association of Canada are allowed to attend as observers only.

## 1985

Troisième conférence constitutionnelle des premiers ministres sur les droits des Autochtones; la conférence porte essentiellement sur la notion de droit inhérent à l'auto-détermination.

Third Premiers' Conference on the Constitution and Native Rights. The conference deals mainly with the idea of the inherent right to self-determination.

Adoption de la *Loi C-31* modifiant la *Loi sur les Indiens*. Désormais, les femmes indiennes conservent leur statut en toutes circonstances. De plus, celles qui l'avaient perdu à la suite de leur mariage avec un non-Indien, peuvent le recouvrer.

Adoption of *Bill C-31*, which amends the *Indian Act*. From now on, Aboriginal women retain their status under all circumstances. Furthermore, those who had lost their status after their marriage to a non-Indian may now recover it.

## 1987

Quatrième conférence des premiers ministres sur les droits des Autochtones. Les parties ne réussissent pas à s'entendre sur la nature des droits à enchâsser dans la Constitution canadienne.

Fourth Premiers' Conference on Aboriginal Rights. The parties fail to agree on which rights should be enshrined in the Canadian Constitution.

Réunis pour le Sommet des Autochtones, les chefs de l'Assemblée des Premières Nations, du Conseil national des Autochtones du Canada, du Comité inuit sur les affaires nationales et du Ralliement national des Métis font savoir qu'ils s'opposent aux accords du lac Meech.

Gathered for the Aboriginal Summit, the Assembly of First Nations Chiefs, the Native Council of Canada, the Inuit Committee on National Affairs and the Nation Council of Metis voice their opposition to the Meech Lake Accord.

Lancement de la campagne d'information *La violence nous déchire-réagissons*.

Beginning of the awareness campaign *Violence is Tearing Us Apart - Let's Get Together*.

Présentation d'un mémoire aux audiences publiques de la Commission parlementaire sur les services de garde en milieu autochtone.

Presentation of a brief on Aboriginal daycare services to the public hearings of the Parliamentary commission on this issue.

Création d'un Fond de Défense pour les femmes victimes de discrimination.

Creation of a Defence Fund for women who are victims of discrimination.

## 1989

Présentation de l'Association des Femmes Autochtones du Québec à l'Enquête autochtone nationale sur l'impact de la Loi C-31.

Presentation by the QNWA at the National Aboriginal Inquiry on the Impact of *Bill C-31*.

## 1990

Publication d'un bulletin d'information : *Ensemble contre la violence / Anishnabe-kwe*, qui identifie les initiatives et les moyens mis en oeuvre pour prévenir la violence familiale au Québec et au Canada. Faute de ressources financières adéquates, la publication du bulletin sera interrompue après le troisième numéro.

Publication of a newsletter entitled *Together Against Violence / Anishnabe-Kwe*, which identifies ways of preventing family violence in Québec and Canada. Due to a lack of adequate financial support, publication of the newsletter ceases after the third issue.

FAQ rend publique la *Proposition pour une approche d'intervention dans le dossier de la violence familiale*.

QNWA makes public the *Proposal for an Approach that Includes Intervention in the Area of Family Violence*.

Création d'un comité de travail sur la violence.

Creation of a working group on violence.

## 1991

Participation de Femmes Autochtones du Québec au groupe de la Mesure 24. Il s'agit d'un groupe multidisciplinaire mis sur pied dans le cadre du plan triennal du Ministère de la Santé et des Services sociaux sur la violence en milieu autochtone. Essentiellement, le travail de ce groupe consiste à sensibiliser les autorités locales à la nécessité de réduire l'isolement des intervenantes et des intervenants de première ligne.

Quebec Native Women's Association participates in the *Measure 24* multidisciplinary group, established as part of the Department of Health and Social Services three-year plan on violence in the Aboriginal milieu. This group aims to make local authorities aware of the need to reduce the isolation of front line community workers.

## 1992

Dépôt d'un mémoire traitant de la Constitution canadienne au Cercle des Premières Nations. Femmes Autochtones du Québec se prononce en faveur de l'autonomie politique mais exige une protection garantissant les droits et libertés de tous les citoyens et de toutes les citoyennes autochtones.

La Constitution et les Règlements de FAQ font l'objet d'une restructuration.

Femmes Autochtones du Québec est reconnue au sein de la section provinciale de l'Assemblée des Premières Nations; l'Association siège et participe désormais à toutes les discussions, mais n'a pas le droit de vote.

Michèle Rouleau, présidente sortante de FAQ, reçoit le prix « Droits et Libertés » pour sa contribution à la promotion des droits des femmes autochtones.

Brief dealing with the Canadian Constitution presented to the First Nations Circle. The Quebec Native Women's Association supports self-government but demands a guarantee as to the protection of rights and freedoms for all Aboriginal citizens.

Revision of the QNWA Constitution and Rules.

The Quebec Native Women's Association is recognized by the Assembly of First Nations' provincial section. The Association can now participate in all discussions but is not entitled to vote.

QNWA past president Michèle Rouleau receives the "Droits et Libertés" Prize for her contribution to the promotion of Aboriginal women's rights.

## 1993

Publication d'une étude documentaire : *État des lieux. Violence et santé mentale chez les Autochtones du Québec.*

Michèle Rouleau, présidente sortante de FAQ, est reçue Chevalier de l'Ordre national du Québec.

FAQ dépose à la Commission Royale sur les Peuples Autochtones un mémoire intitulé: *Prendre la place qui nous revient*, dont les principales recommandations sont : accorder une priorité au dossier de la violence familiale; favoriser la création de garderies en milieu autochtone; examiner la possibilité de mettre sur pied des centres multi-services pour les femmes autochtones en zone urbaine; modifier la *Loi C-31* puisqu'elle donne lieu à de nouvelles formes de discrimination; définir des mécanismes assurant aux femmes autochtones une participation au débat constitutionnel; s'assurer d'un financement équitable des organisations de femmes autochtones par rapport aux autres organisations autochtones.

Première rencontre du Comité ad hoc de FAQ sur la violence conjugale. Le comité inclut cinq hommes autochtones.

Publication of a study entitled *An Assessment of Violence and Mental Health Conditions Among Native Peoples of Québec.*

QNWA past president Michèle Rouleau becomes Chevalier de l'Ordre national du Québec.

A QNWA brief to the Royal Commission on Aboriginal Peoples, entitled *Taking Our Rightful Place*, recommends the following: prioritize the issue of family violence; create daycare centres in Aboriginal communities; examine the issue of multi-service centres for Aboriginal women living in an urban environment; modify *Bill C-31* since it opens up new avenues of discrimination; ensure the participation of Aboriginal women in the constitutional debate; ensure equal financial support for Aboriginal women's organizations.

First meeting of the QNWA ad hoc Committee on Conjugal Violence. This committee includes five Aboriginal men.

## 1994

Dépôt d'un mémoire au Comité permanent du développement des ressources humaines sur la Réforme de la Sécurité sociale.

Brief presented to the Permanent Committee for Human Resources Development on Social Security Reform.

## 1995

Lancement d'une brochure sur la violence : *Dépasser la violence / Beyond Violence*.

Launching of a booklet on violence entitled *Dépasser la violence / Beyond Violence*.

Tenue à Montréal du premier colloque sur la violence: *Voici la pointe du jour I / This is the dawn I*.

First conference on violence, entitled *Voici la pointe du jour I / This is the Dawn I*, is held in Montréal.

## 1996

Publication de la brochure : *Nos familles. Un monde à découvrir / Our Families. A world to discover*. Cette brochure a été produite dans le cadre des travaux de la Table de concertation québécoise sur la famille, en partenariat avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Publication of the booklet entitled *Nos familles. Un monde à découvrir / Our Families. A world to discover*. Produced for the *Table de concertation québécoise sur la famille*, through a partnership between the QNWA and Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Décès de Madame Mary Two-Axe Earley.

Passing of Mary Two-Axe Earley.

## 1997

Création du poste de coordonnatrice Justice et sécurité publique.

Creation of the position of Justice and Public Security Coordinator.

Création du poste de coordonnatrice Emploi et formation.

Creation of the position of Employment and Training Coordinator.

FAQ organise une Conférence de trois jours sur le développement économique.

QNWA organizes a three-day conference on economic development.

## 1998

Organisation à Montréal du second colloque sur la violence : *Pimadiziwin, Voici la pointe du jour II / Pimadiziwin, This is the dawn II*.

Second conference on violence, entitled *Pimadiziwin, Voici la pointe du jour II / Pimadiziwin, This is the Dawn II*, is held in Montréal.

Monique Sioui, ancienne présidente de Femmes Autochtones du Québec reçoit, à titre posthume, le Prix « Droits et Libertés ».

Former president of Quebec Native Women's Ass., Monique Sioui, posthumously receives the "Droits et Libertés" Prize.

Lancement de la Campagne de dévictimisation *Tshiluetum 1998-2001*.

Launching of the *1998-2001 Tshiluetum Devictimization Campaign*.

Mise en œuvre du projet de consultation provinciale *Les Autochtones et la victimisation*, abordant la question de l'accessibilité à la justice par les femmes autochtones.

Implementation of the provincial consultation initiative entitled *Les Autochtones et la victimisation / Aboriginal peoples and victimization*, on the issue of access to justice for Aboriginal women.

## 1999

25<sup>ième</sup> anniversaire de Femmes Autochtones du Québec.

25th anniversary of the Quebec Native Women's Association.

FAQ organise un séminaire sur l'autonomie politique et la citoyenneté.

QNWA organizes a seminar on political autonomy and citizenship.

## 2000

Tournée d'information dans le cadre du projet *Kassewé : Pour une vision commune de solidarité dans les communautés des Premières Nations du Québec*.

Kassewé project awareness tour entitled *Kassewé: For a common vision of solidarity in the First Nations communities of Québec*.

Présentation d'un mémoire au Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada sur les changements proposés à la *Loi sur les Indiens* et à son administration.

Brief presented to Indian and Northern Affairs Canada on the proposed changes to the *Indian Act* and its administration.

FAQ participe au *Sommet du Québec et de la jeunesse*.

QNWA participates in the *Québec Youth Summit*.

FAQ participe à la marche mondiale des femmes et réclame un financement accru pour les maisons d'hébergement pour femmes autochtones.

QNWA participates in the *World March of Women* and call for increased funding for Aboriginal women's shelters.

Organisation d'un séminaire sur la justice et la sécurité publique intitulé *Le Mieux-être de nos jeunes*.

Organization of a seminar on justice and public security entitled *Improving the welfare of our youth*.

Mise sur pied d'une session de formation *Le tambour des jeunes*, à l'intention des jeunes femmes et des jeunes hommes, et portant sur la démocratie, les droits civils et l'éducation citoyenne.

Setting up of a training session, entitled *Le tambour des jeunes / Drum Beats of the Youth* for young women and men, on democracy, civil rights and civic education.

Les dirigeants d'organismes autochtones nationaux et régionaux, dont FAQ, déposent dix plaintes auprès du Conseil canadien de la magistrature contre le juge Frank Barakett, de la Cour supérieure du Québec. Les plaintes concernent le traitement de la cause *Lavoie c. Service policier de Listuguj et al.*

Leaders of national and regional Aboriginal organizations, including the Quebec Native Women's Association, lodge ten formal complaints with the Canadian Judicial Council against Québec Superior Court judge Frank Barakett, in regard to the handling of the case *Lavoie v. Listuguj Police Service et al.*

## 2001

Création du poste de coordonnatrice à la santé.

Creation of the position of Health Coordinator.

Tenue du séminaire *Apitendemowin* sur la problématique des agressions à caractère sexuel.

Holding of the *Apitendemowin* seminar on sexual abuse.

Présentation devant le Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des sciences et de la technologie, sur la réforme de la protection et de la promotion de la santé au Canada.

Presentation made to the Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology on reforms to health protection and health promotion in Canada.

Troisième conférence sur la violence : *Skennenkò :wa, Voici la pointe du jour III / Skennenkò :wa This is the dawn III.*

Third conference on violence, entitled *Skennenkò :wa, Voici la pointe du jour III / Skennenkò :wa This is the Dawn III.*

FAQ reçoit une Mention d'Honneur de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.

QNWA receives an Honourable Mention from the Québec Human Rights and Youth Rights Commission.

Dans le cadre du projet *Takuaikan*, FAQ inaugure sa première série de capsules d'informations juridiques : *Les minutes juridiques autochtones*, un projet réalisé en partenariat avec Educaloi.

In the context of the *Takuaikan* project carried out in partnership with Educaloi, QNWA launches their first series of legal information capsules entitled *Legal Information for Aboriginal People.*

Grâce aux efforts de FAQ, et en collaboration avec le BAVAC, un poste d'agente d'intervention auprès des Autochtones est créé au sein du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) région Côte-Nord.

Through the efforts of QNWA, in working together with BAVAC, a position of Aboriginal women's interventions officer is created for the Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) in the Côte-Nord region.

## 2002

Création du poste de coordonnatrice du dossier des maisons d'hébergement pour femmes autochtones.

Creation of the position of Coordinator for Aboriginal Women's Shelters.

Début de l'initiative *Ussi-Iniun*, visant l'élaboration d'une stratégie globale de prévention, de sensibilisation et d'intervention en abus sexuel en milieu autochtone au Québec.

Launching of the *Ussi-Iniun* initiative to develop a comprehensive prevention, awareness and intervention strategy in regard to sexual abuse in the Québec Aboriginal milieu.

FAQ lance une pétition à l'échelle du pays contre la Loi sur les Indiens.

QNWA launches a Canada-wide petition against the *Indian Act.*

FAQ organise la session de formation *Kanikanitet*, portant sur le leadership, à l'intention des jeunes femmes autochtones.

QNWA organizes the *Kanikanitet* leadership training session for young Aboriginal women.

FAQ est sollicité par le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle pour collaborer à l'élaboration de la deuxième phase de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*.

Un deuxième poste d'agente d'intervention auprès des Autochtones est créé, cette fois au sein du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) région Abitibi-Témiscamingue.

Participation de FAQ au premier *Sommet des femmes autochtones des Amériques* à Oaxaca, Mexique.

QNWA is asked by the Inter-Ministerial Coordinating Committee on Conjugal, Family and Sexual Violence to help set up the second phase of the *Policy on Intervention in Conjugal Violence*.

A second position of Aboriginal women's interventions officer is created for the Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), this time in the Abitibi-Témiscamingue region.

QNWA participates in the *First Summit of Indigenous Women of the Americas*, held in Oaxaca, Mexico.

## 2003

Création du poste de coordonnatrice Jeunesse.

Création du poste de coordonnatrice aux projets internationaux.

Tenue du séminaire *Minuinniu Innushkueu : pour une vision commune de la promotion de la santé des femmes*.

FAQ organise la session de formation *Innu Tipenitemun*, sur le thème des droits de la personne à l'intention des jeunes femmes et hommes des Premières Nations.

FAQ tient un séminaire sur le thème de la propriété intellectuelle.

Dans le cadre du projet *Takuaikan*, FAQ lance sa deuxième série de capsules d'informations juridiques.

Présentation d'un mémoire à la Commission des institutions dans le cadre des audiences publiques sur *l'Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*.

Présentation d'un mémoire à la Chambres des communes dans le cadre des séances de consultation concernant le projet de loi C-7, *Loi sur la gouvernance des Premières Nations*, par le Comité permanent de la Chambre des communes.

Creation of the position of Youth Coordinator.

Creation of the position of International Development Coordinator.

Holding of the seminar *Minuinniu Innushkueu : For a common vision of the promotion of women's health*.

QNWA organize the *Innu Tipenitemun* human rights training session for young First Nations women and men.

QNWA holds a seminar on intellectual property.

In the context of the *Takuaikan* project, QNWA launches their second series of legal information capsules.

Brief presented to the Commission des institutions during the public hearings on the *Agreement-in-Principle of General Nature Between the First Nations of Mamuitun and Nutashkuan and the Government of Québec and the Government of Canada*.

Brief presented to the House of Commons during the consultation sessions on *Bill C-7: The First Nations Governance Act* held by the House of Commons Standing Committee.

FAQ développe sa position sur la ratification, par le Canada, de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme* et de la *Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes*.

Dépôt d'un mémoire au Comité sénatorial permanent des droits de la personne sur la question des biens fonciers matrimoniaux situés dans les réserves.

QNWA develops its position on Canada's ratification of the *American Convention on Human Rights* and the *Inter-American Convention on the Prevention, Punishment and Eradication of Violence Against Women*.

Brief presented to the Standing Senate Committee on Human Rights on the issue of matrimonial real property on reserve.

## 2004

Célébration du 30<sup>ième</sup> anniversaire de Femmes Autochtones du Québec.

Participation aux discussions du Forum permanent sur les questions autochtones de l'ONU, portant sur le thème des femmes autochtones.

En association avec l'Association du Barreau Autochtone, FAQ organise la conférence internationale *Haine et racisme : Recherche de solutions*.

FAQ organise le Rassemblement des jeunes femmes autochtones du Québec, le premier en son genre au Québec et au Canada.

FAQ et la Fédération des femmes du Québec signent une Déclaration solennelle de solidarité.

FAQ publie un document de discussion : *Le partage des biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves*.

Avec son projet *Partners in conflict in Kanehsatà :ke*, FAQ facilite le processus de rétablissement de la paix dans le conflit qui sévit à Kanehsatà :ke.

Michèle Audette, présidente sortante, est nommée Sous-ministre associée au Ministère des relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec.

Celebration of the 30th anniversary of the Quebec Native Women's Association.

Participation in the discussions of the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues on the topic of Indigenous women.

In association with the Indigenous Bar Association, Quebec Native Women organize the international conference entitled *Hate and Racism: Seeking Solutions*.

QNWA organizes the Québec Aboriginal Young Women's Gathering, the first of its kind in Québec and Canada.

Quebec Native Women's Association and the Fédération des femmes du Québec sign a Solemn Declaration of Solidarity.

QNWA publishes a discussion paper entitled *Division of matrimonial real property on reserve*.

Through its project entitled *Partners in conflict in Kanehsatà :ke*, QNWA facilitates a return to peace during the conflict in Kanehsatà :ke.

Past president Michèle Audette is appointed as Associate Deputy Minister, Ministère des relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec.

## 2005

Dépôt d'un mémoire à la Commission des affaires sociales dans le cadre du processus de révision du mandat du Conseil du statut de la femme.

Avec la collaboration du réseau DIALOG — *Le réseau québécois d'échange sur les questions autochtones* —, organisation du colloque *Itinéraires d'égalité* à Montréal.

Brief presented to the Social Affairs Commission during the process to review the mandate of the Council on the Status of Women.

In collaboration with DIALOG — *Le réseau québécois d'échange sur les questions autochtones / Québec Network on Aboriginal Issues*, organization of the conference held in Montréal entitled *Moving Toward Equality*.